

Marseille, le 21 avril 2022

**Compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°64
qui s'est tenue le vendredi 01 avril 2022 à 14h00
en salle des voûtes – St Charles + visio**

Réunion présidée par Djamel HABET, Directeur du Département.

Étaient présents : Cécile CAPPONI – PR, Djamel HABET – PR, Jean-Luc MARI – PR, Marc ALLAIN – MCF, Léonor BECCERA-BONACHE – MCF, Line JAKUBIEC-JAMET – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF, Noël NOVELLI – MCF, Cyril TERRIOUX – MCF, Julie PARREAUX- CD-CME, Yannis FORMERY – Usager, Mouloud ADEL - PR (invité permanent), Emmanuel GODARD – RP (invité permanent), François-Xavier DUPE (invité).

Étaient en visio : Isabel DEMONGODIN – PR, Rachid OUTBIB – PR, Loïc NEYRAT – Usager.

Étaient excusés : Frédéric BÉCHET – PR, Nadia CREIGNOU – PR (procuration JL Mari), Alexis NASR – PR (procuration B. Monmege), Séverine FRATANI – MCF (procuration B. Monmege), Raquel URENA-PEREZ – MCF, Gisèle FIOL – IATSS, Laurence MOURET – PR - Doyenne de l'UFR Sciences- invité permanent, Anais MUNZERO – Usager, Kevin PIERRARD – Usager.

Secrétaire de séance : Benjamin MONMEGE.

Ordre du Jour :

- 1 / Informations du directeur
- 2/ Auto-évaluation des formations
- 3/ Nouvelle offre de formation
- 4/ Questions diverses

1/ Informations du directeur

- Appel Tiger : calendrier
 - ✓ 27 avril : remontée des projets,
 - ✓ 6 mai : conseil du DII pour discuter de ces remontées,
 - ✓ 13 mai : discussion en commission enseignement,
 - ✓ 23 mai : conseil d'UFR,
 - ✓ 13 juin : arbitrages AMIDEX.
- Appel TRIPS (plateforme pédagogique) : manifestation d'intérêts de mars à juin, puis dépôt en octobre 2022.
- Commissions ATER campagne 2022 : les commissions ad-hoc sont constituées par le bureau du DII et les dates de réunions sont fixées.
- Projets de rénovation de salles de TP et pédagogiques : La faculté des sciences dispose d'un budget de 36 0000€. Un appel à de tels projet est lancé.

Par ailleurs, le CFA a lancé un appel pour équiper des salles de TP à destination des alternants.

- Fonds alternances collectés par le CFA Épure : 80% de ces fonds seront désormais reversés à l'université et devraient être consommés durant l'exercice en cours, sans possibilité de reporter les fonds non utilisés d'une année à une autre, même si des incertitudes demeurent à ce sujet. Dans ce contexte, il devient donc nécessaire d'identifier rapidement à les projets à financer pour un usage efficace des budgets à disposition des formations concernées.

Habituellement, les dépenses prises en charge par ces fonds portent essentiellement sur les missions relatives à la visite des alternants, le recrutement de secrétaires pédagogiques, le paiement des heures assurées par les vacataires, certaines EQS, la rénovation des salles, et l'achat de divers matériels pédagogiques. A souligner que la faculté des sciences souhaite que les missions liées aux visites d'alternants soient directement gérées par les départements ce qui induira une nouvelle charge de travail considérable (ces missions sont actuellement gérées par les services du CFA Épure).

- Responsabilité M1 TSI - Appel à candidature : Mouloud Adel cédera cette responsabilité à la rentrée prochaine. Une personne s'est déjà portée candidate

2/ Auto-évaluation des formations

Djamal Habet remercie les responsables de mention, les équipes pédagogiques et les relecteurs du conseil. Les fiches d'auto-évaluation des formations seront remontées à l'UFR le 4 avril.

Les auto-évaluations des formations sont discutées :

- **Licence Informatique**

Avis donné par Alexis Nasr et Benjamin Monmege

Points forts :

- Nombre croissant d'étudiants inscrits, avec des taux de réussite en L3 de l'ordre de 95% des présents.
- Contenus adaptés au monde socio-économique avec une ouverture de l'équipe pédagogique aux vacataires provenant d'entreprises.
- Évolution continue de la formation pour s'adapter aux publics étudiants : PES devenue L1en2ans et Portail soutenu, création d'un parcours Métiers du développement informatique et d'une double-licence Mathématiques-Informatique.
- Ouverture aux enjeux du développement durable via la création d'une UE obligatoire « Impacts environnementaux et sociaux du numérique ». La création de cette option avait nécessité la réduction du nombre d'UEs optionnelles disciplinaires. Il est attendu qu'elle apporte un contenu en cohérence avec la discipline tout en traitant les thèmes environnementaux et sociaux.
- Tendance à l'augmentation du nombre de femmes parmi les étudiants (19 % en 2018, 22,6 % en 2020), même si la proportion reste faible.
- Augmentation sensible du nombre de stagiaires en laboratoires, en particulier au LIS, parmi les étudiants de L3.

Points à améliorer :

- Faible taux d'encadrement des étudiants en informatique, en particulier la taille des groupes de TP est trop importante.
- Le manque de salle de TPs en informatique. Il est nécessaire de discuter avec la direction de la faculté des sciences et de sites sur ce sujet pour avoir une meilleure exploitation des salles informatiques dans leur ensemble, et pas seulement celles qui sont affectées aux formations du DII sur les différents campus, en évitant notamment leur sous-utilisation.
- Peu de mobilités (entrantes ou sortantes) des étudiants. Améliorer le niveau d'anglais des étudiants serait l'un des moyens en orientant les enseignements de l'UE « Anglais » vers les spécificités de la discipline. Il serait aussi possible que certaines UE soient dispensées en anglais mais plutôt en master. Ces considérations seraient à discuter au niveau des équipes pédagogiques.
- Suivi des étudiants diplômés très difficile à faire, outre ceux poursuivant dans les masters AMU.
- Développement à prévoir de l'approche par compétences, pas employée jusque-là dans l'évaluation.
- Faible proportion d'étudiants en formation continue (en grande partie en formation à distance), avec un taux de succès à améliorer.
- Difficulté de garantir des contenus semblables pour les UE dispensées sur plusieurs campus.

- **Licence Professionnelle Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels**

Parcours AGILE : de l'analyse au déploiement multi-support (ADMS)

Avis donné par Line Jakubiec

Points forts :

- Large provenance des étudiants : BTS, DUT, formation continue et contrat de professionnalisation
- Très bon niveau technique des étudiants diplômés de la licence professionnelle

- Un taux élevé d'insertion professionnelle
- Bonne visibilité de la formation tant du point de vue interne qu'extérieure à AMU (lien avec les entreprises en particulier)
- Un effectif d'étudiants de taille adaptée, particulièrement pour le suivi en TP

Points à améliorer :

- Pour les étudiants en provenance d'un DUT, penser à se repositionner avec le changement des DUT (2 ans) en BUT (sur 3 ans)
- Formation pour les enseignants qui le souhaitent aux nouvelles techniques du numérique afin de répondre au mieux aux besoins des entreprises
- Développer davantage de pratique de l'anglais pour les étudiants
- La distinction devrait être précisée entre les deux parcours : « Concevoir et développer une solution » sur le site d'Arles et « Agile : de l'analyse au déploiement multi-supports » sur le site de Saint-Charles.

Pour rappel, cette formation évolue et devient le parcours « Métiers du développement informatique ». A rappeler aussi qu'à l'image de la licence professionnelle, la finalité de ce nouveau parcours est de permettre l'insertion professionnelle des diplômés à l'issue de la licence. Concernant le positionnement vis-à-vis du BUT, la discussion reste à mener.

- **Licence Professionnelle Maintenance des Systèmes industriels, de production et d'énergie.**
Parcours : Maintenance des équipements de production (MEP) :
Avis donné par Djamel HABET

Points forts

- Attractivité et visibilité de la formation
- Excellent taux d'insertion professionnelle
- Ouverture à l'alternance
- Cohérence des métiers visés avec la demande du monde socio-économique

Points à améliorer

- Adossement à la recherche à développer

- **Master Informatique**
Avis donné par Cyril Terrioux et Raquel Urena-Perez

Points forts :

- Bon taux de réussite
- Excellente insertion professionnelle
- Bonne cohérence avec la licence Informatique
- Bon adossement à la recherche
- Soutien Archimède et projet Tiger

Points à améliorer :

- Capacité d'accueil en M1 à augmenter, vu le faible taux de sélection. Cela engendre des coûts supplémentaires à prendre en compte sur la faisabilité de cette augmentation

- Alternance à généraliser pour les parcours adaptés, notamment dès le M1, nécessitant une très bonne organisation de la mention sur ses deux années
- Faible taux de femmes
- Attractivité du parcours IMD. Des efforts sont menés pour l'améliorer via des projets en L3, parcours mathématiques-informatique, et l'UE ERDI en M1 informatique. Il serait aussi nécessaire de valoriser cette formation auprès des étudiants par sa capacité à former aux métiers de recherche et de développement (R&D) du secteur privé

- **Master Electronique, Energie Electrique, Automatique EEEA**

Avis donné par Raquel Urena-Perrez et Jean-Luc Mari

Points forts :

- Intervenants du monde académique et professionnelle
- Bonne attractivité. La question sur la provenance des étudiants a été soulevée. La licence SPI est le réservoir principal de cette formation, s'ajoutent également des étudiants sélectionnés depuis Campus France et, dans une moindre mesure, des étudiants d'autres universités nationales
- Complémentaire aux autres formations du département

Points à améliorer :

- Ouverture à l'international quasi inexistante
- Moyens de publicité du master

A préciser que le parcours REBI³ n'apparaît pas dans le document d'auto-évaluation car il a été formellement mis en place en dehors de la période de référence.

- **Master Traitement du Signal et des Images**

Avis donné par Marc Allain et Noël Novelli

Points forts :

- Équipe pédagogique pluridisciplinaire
- Bon recrutement

Points à améliorer :

- Laboratoires d'adossment à citer
- Positionnement vis-à-vis des autres masters d'AMU et nationaux à renseigner
- Débouchés pas assez clairement présentés
- Peu d'ouverture à l'international
- Lien avec les entreprises à renseigner
- Grosse équipe pédagogique qui pourrait créer des problèmes d'emploi du temps

Mouloud Adel indique que le document communiqué à la direction du département est dans sa version provisoire et qu'il sera complété, notamment à la suite de l'avis des relecteurs.

Il précise que la jeunesse de la formation empêche d'avoir des enquêtes d'insertion professionnelle suffisamment représentatives. Il indique également que le projet de fin d'études apporte une forte interaction avec les entreprises et que le prochain contrat travaillera à développer l'ouverture à l'international et l'alternance dans le parcours SIBIOM sera mise en place dans les années à venir, dans le cadre de Tiger.

L'une des difficultés majeures de ce parcours est la faiblesse du vivier de candidats locaux à AMU. Cela s'explique, en partie, par la nature pluridisciplinaire de ce master et la tendance des étudiants des licences mathématiques, informatique et physique à poursuivre dans un master de la même discipline.

- **Parcours Compétence Complémentaire en Informatique**

Avis donné par Djamel Habet

Points forts

- Forte visibilité car ouvert dans plusieurs établissements (Lyon 1, Marseille, Grenoble, Rennes, Tours)
- Très forte attractivité
- Très bon taux d'emploi à la sortie
- Soutenu politiquement par AMU : s'insère dans la stratégie d'établissement

Points à améliorer

- Ouverture à l'international
- Difficulté à gérer ce parcours partagé par plusieurs masters

Jean-Luc Mari précise qu'avant la réforme du LMD, ce parcours était un DESS ouvert sur de nombreux établissements en France, puis il y a eu une harmonisation nationale à la fin des années 2000. Il précise l'histoire de la mention. Il ajoute que c'est à présent un parcours appuyé par la faculté des sciences car il permet à de nombreux étudiants titulaires d'un M2 scientifique de compléter leur formation par un apport de compétences en informatique, et donc de permettre de viser des métiers qui sont difficilement accessibles car à cheval sur deux disciplines.

3/ Nouvelle offre de formation

Ce point est reporté à un prochain conseil

4/ Questions diverses

Benjamin Monmege précise l'acceptation du projet AMI "Compétences et métiers d'avenir" QuanTEduFrance porté par Giuseppe Di Molfetta avec 1M€ à la clé et souhaite le féliciter. Djamel Habet rejoint les félicitations adressées à Giuseppe Di Molfetta.

La séance est levée à 17h54.